



Code de déontologie

Attendu que la mission de l'Association Royale de Golf du Canada, active sous l'appellation « Golf Canada », (appelée ci-après l'« Association »), à titre d'organisme directeur du golf au Canada, consiste à promouvoir la participation au golf et la passion pour ce sport tout en maintenant l'intégrité et les traditions du jeu.

Et attendu que l'Association s'est méritée la réputation de loyauté et de respect et s'attend à ce que chacun de ses directeurs et membres du personnel, des conseils et des comités reconnaissent et se conforment aux principes éthiques qui protégeront l'intégrité et la respectabilité de l'Association.

Par conséquent, le présent Code d'éthique stipule et engage les directeurs, le personnel, les membres des conseils et des comités au plus haut niveau d'intérêt, de devoir et de responsabilité à l'égard de l'Association. Toute réclamation en vertu du présent code de déontologie peut être faite par le truchement de la politique de dénonciation de Golf Canada ou conformément à l'une des politiques énumérées ci-dessous. Tous les directeurs et les membres du personnel, des conseils et des comités consentent à se conformer au Code d'éthique suivant :

- En représentant l'Association, j'accepte de respecter toutes les lois.
- Je consens à être juste, honnête et respectueux dans mes relations avec les autres personnes et organisations.
- Je consens à ne pas accepter ou rechercher, à mon nom ou au nom de toute autre personne, tout service d'importance, avantage ou cadeau de qui que ce soit offert parce que j'accomplis mes tâches pour l'Association. Dans l'éventualité où l'on m'offrirait un service, un avantage ou un cadeau d'une valeur de plus de 500,00\$, je devrai d'abord étudier le cas avec le directeur exécutif/chef de la direction de l'Association pour obtenir l'approbation d'accepter et si l'acceptation a été approuvée, je devrai alors remplir un formulaire d'acceptation de cadeau et le soumettre au directeur des ressources humaines de l'Association.
- Si je suis un membre du personnel, je n'occuperai aucun poste, aucune activité ou charge, que ce soit à mon nom ou à tout autre nom, directement ou indirectement, à moins d'avoir obtenu une autorisation au préalable du directeur exécutif/chef de la direction de l'Association.
- Je consens à me conformer à toutes les politiques et à tous les règlements de l'Association établis de temps en temps, et sans restriction quant à la généralité de ce qui précède, je reconnais spécifiquement ma compréhension de, et je consens à me conformer aux politiques suivantes qui se retrouvent au site Web de Golf Canada :
 - Politique relative aux dépenses;
 - Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention de la violence et du harcèlement;
 - Politique de Golf Canada en matière de reconnaissance et de prévention des mauvais traitements;
 - Politique de confidentialité; et
 - Directives concernant les conflits d'intérêts dans l'article 4.37 des Règlements administratifs n° 19 (amendés)
- Je dois assurer que chaque transaction avec laquelle je suis impliqué et qui relève des dossiers financiers de l'Association reflète la nature exacte et intégrale de la transaction.
- Aucune contribution politique (en espèces ou non monétaire) ne sera faite par moi au nom de l'Association.
- Je consens à ne pas utiliser d'informations confidentielles ou de nature exclusive obtenues grâce aux activités de l'Association pour tout autre motif que les affaires de l'Association.

En signant ci-dessous, je reconnais ma compréhension du Code d'éthique et je consens à me conformer aux dispositions du Code d'éthique en représentant l'Association.

Nom de l'employé (en lettres moulées)

Signature de l'employé

Date

(À être signé chaque année)